

Année 2024 (1er décembre 2023 au 31 décembre 2024)

A retourner avec votre règlement au :

centre généalogique du Dauphiné

20, rue Général CHAMPON 38100 GRENOBLE

TEL : 09 52 22 00 02

MAIL : adhesion@cgdauphine.fr SITE WEB : cgdauphine.fr

M, Mme, :

Prénom :

Pour les anciens adhérents , notez votre N° d'adhérent

si vos coordonnées sont inchangées, allez directement à L'OPTION CHOISIE *

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance :

Profession (ancienne pour les retraités) :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tel :

E.mail :@..... (Ecrire en majuscule)

*** ENTOUREZ L'OPTION CHOISIE :**

Avec votre adhésion, vous avez la possibilité de vous abonner à un tarif préférentiel à la revue *Généalogie & Histoire* commune aux principales associations de la région « Rhône-Alpes »

* **Adhesion seule** **18 €**

* **Adhesion + revue *Généalogie et Histoire* numérique** **32 €**

* **Adhesion + revue *Généalogie et Histoire* papier France** **40 €**

* **Adhesion + revue *Généalogie et Histoire* papier Etranger** **44 €**

Le règlement de l'Union Européenne N° 2016/679 dit « Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) renforce les règles de **protection des données** personnelles . Ces règles exigent le consentement explicite de l'utilisateur, c'est pourquoi vous devez **obligatoirement** signifier votre accord lors de chaque adhésion ou ré-adhésion . Vous bénéficiez aussi d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles vous concernant en vous adressant au secrétariat du Centre de Généalogie du Dauphiné .

Obligatoire : J'ai pris connaissance du « code de déontologie du généalogiste », (joint au verso) de la Fédération Française de Généalogie comme règle de conduite des généalogistes et je m'engage à le respecter .

Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



CODE DE DÉONTOLOGIE DU GÉNÉALOGISTE

Nous, GÉNÉALOGISTES, nous nous engageons formellement à :

1. Respecter archives, documents et lieux de recherche :

- en traitant avec le plus grand soin tous les documents étudiés, sans les subtiliser, sans les endommager, ni les annoter,
- en respectant les règlements établis par les dépôts d'archives,
- en respectant le travail, la tranquillité et la sécurité des autres chercheurs.

2. Respecter les informations recueillies et leurs auteurs :

- sans les déformer sciemment,
- en indiquant précisément leur origine et, le cas échéant, les interprétations faites,
- en vérifiant les informations reçues, pour ne pas propager d'erreurs,
- et aussi, en informant leur auteur de l'erreur probable,
- en respectant tous les auteurs, leurs opinions et leurs droits, quelle qu'en soit la nature.

3. Respecter le droit à la vie privée :

- en appliquant les prescriptions du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) aux données recueillies et en protégeant les données « sensibles »,
- en ne diffusant aucune information, généalogique ou autre, pouvant porter préjudice à des tiers, à plus forte raison lorsque ceux-ci sont encore vivants,
- en ne dévoilant, sans son consentement, aucune filiation biologique concernant une personne, qui soit différente des informations légales ou de notoriété publique,
- en respectant les engagements de discrétion pris auprès de ceux qui nous ont fourni des informations confidentielles ou simplement privées.

4. Aider les autres généalogistes et associations auxquelles nous participons :

- en collaborant avec les collègues et les associations,
- en partageant le fruit de nos recherches, en les publiant ou en les confiant à notre association,
- mais, toujours, en acceptant les remarques et objections, en y répondant et en justifiant nos interprétations lorsque c'est le cas.

